

Le Proviseur

Aux

Parents d'élèves internes

DINARD, le 3 septembre 2020

**Objet : Gestion des affaires personnelles à l'internat.**

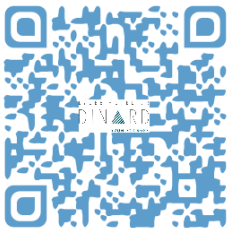
Téléphone  
02 99 16 80 80

Télécopie  
02 99 16 80 81

Mél.  
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles  
B.P. 80304  
35803 DINARD CEDEX

Site internet  
www.lyceehotelierdinard.fr



Madame, Monsieur,

Le contexte sanitaire actuel nous oblige à pouvoir être réactifs à tout moment en cas de mise en œuvre d'un protocole plus strict, qui restreindrait notamment l'accueil des élèves. Dans ce cas, l'affectation des élèves à l'internat doit pouvoir être mouvante à tout moment.

C'est pourquoi nous demandons aux élèves **de laisser un minimum d'affaires le vendredi en quittant l'internat**, et en tout état de cause de **ne rien laisser trainer au sol**, et de **ne laisser aucun effet personnel de valeur (notamment ordinateur portable)**.

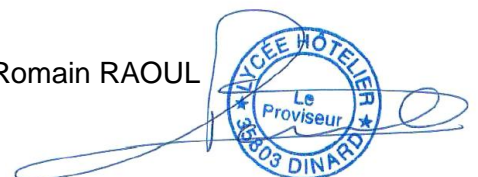
Les vêtements, manuels et fournitures scolaires qui seraient laissés, **doivent être soigneusement rangés dans l'armoire et sur les étagères de l'espace travail. Le linge de lit n'est pas à ramener** (sauf en cas de lavage à effectuer : ce qui doit être fait plusieurs fois dans l'année), **les lits doivent être faits soigneusement, comme tous les matins.**

Nous demandons également aux élèves de **ne pas cadener leur armoire le week-end** afin de ne pas avoir à fracturer les cadenas si nous devons intervenir en urgence pour réorganiser l'internat, comme cela s'est produit l'an dernier.

Enfin, je rappelle que l'internat est un service. **Il ne s'agit en aucun cas d'une prestation de location.** Nous restons décisionnaires sur sa gestion à tout moment de l'année.

Je vous remercie de votre collaboration à son bon fonctionnement.

M. Romain RAOUL



LYCÉE HÔTELIER  
Le Proviseur  
35803 DINARD